



**PRÉFET DES
HAUTES-ALPES**

Liberté
Égalité
Fraternité

dossier n° DP 005 075 23 H0026

date de dépôt : 26 juin 2023

demandeur : SCI LA MONTAGNE, représentée par
Monsieur LORIDON Pablito

pour : la fermeture et l'extension partielle d'une
terrasse

adresse terrain : 171 IMP de la Montagne, à
Manteyer (05400)

Commune de Manteyer

ARRÊTÉ N° 38/2023

de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de Manteyer

Le maire de Manteyer,

Vu la déclaration préalable présentée le 26 juin 2023 par la SCI LA MONTAGNE, représentée par Monsieur LORIDON Pablito demeurant 171 IMP de la Montagne, Manteyer (05400);

Vu l'objet de la déclaration :

- pour la fermeture et l'extension partielle d'une terrasse;
- sur un terrain situé 171 IMP de la Montagne, à Manteyer (05400) ;
- pour une surface de plancher créée de 10 m² ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le PLU de la commune de MANTEYER approuvé le 23/09/2019 ;



Vu le porter à connaissance de la Préfète en date du 17 juillet 2018 par lequel une information en matière de prévention des risques a été produite ;

ARRÊTE

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

A Manteyer
Le 25 juillet 2023
Le maire, Robert PAUCHON



La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.